

# **Types de plaintes de la prière et de ses décisions**

---

<"xml encoding="UTF-8?>

## **Types de plaintes de la prière et de ses décisions**

On peut presque dire que nous avons tous douté dans la prière dans quelle rak'ah de prière nous nous trouvons ou si nous avons accompli l'un des actes de prière obligatoires ou non. Ce doute provient de la distraction et de la pensée à d'autres choses que la prière elle-même, et les musulmans devraient également être familiers avec les 23 doutes de la prière afin que s'ils ont le moindre doute pendant la prière, ils sachent que leur prière a été invalidée ou qu'ils ne doivent pas y prêter attention ou même que ce doute est correct et qu'ils doivent faire une action spécifique. Restez avec nous dans cet article pour examiner les types de plaintes de prière et leurs décisions.

### **? Quels sont les griefs de la prière**

Les plaintes de prière sont des doutes sur l'accomplissement des règles et des devoirs de l'adorateur et comprennent des doutes sur les détails, les conditions, l'exactitude ou le principe de la prière qu'il a accomplie. Selon certaines autorités, il est obligatoire pour certaines personnes de connaître les décisions des plaintes relatives à la prière.

### **? Combien y a-t-il de plaintes dans la prière**

Les plaintes concernant la prière sont généralement divisées en 23 sections, dont 8 types de doutes, les prières invalidantes, 9 types de doutes valides et 6 types de doutes font partie des doutes qui ne doivent pas être ignorés.

## **Il est obligatoire d'apprendre les doutes de la prière**

Selon la majorité des autorités chiites, il est interdit d'interrompre la prière délibérément. Pour cette raison, il est obligatoire d'apprendre les questions liées aux doutes dans la prière, dans la mesure où une personne en souffre. Cependant, si une personne est sûre qu'elle n'aura aucun doute sur l'un des types de prière, il n'est pas obligatoire d'apprendre les plaintes de la prière.

### **Les doutes qui invalident la prière**

Doutes sur le nombre de rak'ahs de la prière des deux rak'ah

Doutes sur le nombre de rak'ahs de la prière des trois rak'ah

Le doute entre une rak'ah et plusieurs dans les prières de quatre rak'ah

Doutes entre deux ou plusieurs dans la prière des quatre rak'a avant l'achèvement des deux prosternations

Doutes entre deux et cinq ou plus dans la prière des quatre rak'ah

Doute entre trois et six ou plus dans la prière des quatre rak'ah

Doutes entre quatre et six ou plus dans la prière des quatre rak'ah

Doute entre les rak'ahs de la prière, de telle sorte qu'il ne sait pas combien de rak'ahs il a prié

Doutes valables sur la prière et l'action qui doit être accomplie par la suite

Doute entre deux et trois après avoir terminé les deux prosternations : Il doit poser les fondations sur trois et terminer la prière, et après la prière, il doit prier une rak'ah de la position debout ou deux rak'ahs de la prière de précaution.

Le doute entre trois et quatre doit être placé sur quatre et après la fin de la prière, une rak'ah de la prière de précaution doit être accomplie debout ou deux rak'ahs assis.

Doute entre deux et quatre après deux prosternations : il doit poser le fondement sur quatre et

après la prière, il doit prier deux rak'ahs de la prière de précaution debout. Le doute entre trois et cinq avant le roukou est également lié au doute entre deux et quatre après deux prosternations et est soumis à sa décision. Et si ce doute concerne le ruku, il invalidera la prière.

Doute entre deux, trois et quatre après avoir terminé les deux prosternations : Il doit placer le fondement sur quatre et terminer la prière. Il doit prier deux rak'ahs de la prière de précaution debout et deux rak'ahs assis

Doute entre quatre et cinq après la deuxième prosternation : L'adorateur doit effectuer deux prosternations d'omission après le tachahhud et le salaam. Cependant, si le doute mentionné est debout, alors il est dû au doute entre trois et quatre et il est condamné à sa décision, et si un tel doute survient après le ruku et avant la prosternation, il a le jugement du doute entre quatre et cinq. Le doute entre cinq et six dans le cas d'un soulèvement revient aussi au doute entre quatre et cinq, et il faut agir en fonction de lui

### **Des doutes qui ne doivent pas être ignorés dans la prière**

Le doute après le lieu : comme douter de devoir accomplir le ruku' après avoir atteint la prosternation ou douter que nous nous soyons prosternés dans la rak'ah précédente ou non

Une fois le temps écoulé pour accomplir la prière, il ne faut pas prêter attention au doute, que le doute porte sur les conditions de la prière, les actions, la rak'at ou le principe de l'accomplissement de la prière

Doute après l'achèvement de la prière ou doute après le salaam : Ce type de doute est également considéré comme une sorte de doute après le lieu. Bien sûr, il faut noter que l'un des cas de doute doit être le bon côté de la prière. Supposons que dans une prière de deux rak'ahs après avoir dit le salaam, nous doutions que nous ayons prié deux rak'ahs ou trois rak'ahs, la prière est valide. Cependant, si nous doutons que nous ayons accompli 3 rak'ahs ou 4 rak'ahs, la prière n'est pas valide

Le doute d'une personne qui a beaucoup de doutes : Une personne qui doute beaucoup dans la prière ne doit pas faire attention à son doute et prier ses prières

Doute initial ou initial qui cède la place à la certitude, à la suspicion valable ou à un autre doute,  
.par la réflexion et la pensée

Le doute de chacun de l'Imam et de la Ma'mum tandis que l'autre a la certitude ou la suspicion.

Par conséquent, si l'imam de la congrégation doute du nombre de rak'ahs de la prière, par exemple, s'il a prié trois rak'ahs ou quatre rak'ahs, si l'imam est certain ou pense qu'il a prié quatre rak'ahs et l'explique à l'imam, alors l'imam ne fait pas attention à son doute et termine la prière, et il n'est pas nécessaire d'effectuer la prière par précaution. Il ne doit pas faire attention  
.à ses doutes

Doutes sur les prières recommandées : Une personne qui doute des prières recommandées peut baser le fondement sur le minimum ou la majorité, bien qu'il soit préférable de se baser sur le moindre. S'il est basé sur la majorité, la prière de précaution et la prosternation de  
.négligence ne seront pas accomplies

## Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé d'examiner les plaintes de la prière dans un langage courant et simple. Il est préférable pour chaque personne d'apprendre les doutes qu'elle rencontre habituellement dans la prière afin d'accomplir les actions qui lui conviennent. De plus, il est préférable de se renseigner sur les plaintes de la prière afin d'être sûr de l'avis de  
.votre marja